



Mira-Baï Ghatradyal-Mahesh, Professeure de Hatha-yoga

Parrainée par le CRCFI

Ass Loi 1901 reconnue d'utilité publique
Décret du 18/07/03 sous le n°INTA0300156D

Yoga Studio Paris Rive Gauche
50 rue Vaneau 75007 Paris

miramahesh.yoga@gmail.com – 06 12 32 43 97

Atelier de yoga du dimanche matin en visioconférence (ZOOM) Saison 2022/2023

Toujours dans la continuité de la tradition du yoga traditionnel indien, tel qu'il était enseigné par Shri Mahesh, Mira-Baï Ghatradyal Mahesh animera un atelier de yoga ouvert à tous.



Pratique de posture, travail du souffle, yoga nidra, méditation, le dimanche matin de **10h00 à 11h30** aux dates suivantes :

18 septembre 2022
2 octobre 2022
27 novembre 2022
11 décembre 2022
22 janvier 2023

5 février 2023
12 mars 2023
16 avril 2023
4 juin 2023
25 juin 2023

Merci de vous préinscrire à l'avance. Les liens de connexion vous seront adressés la veille au soir.

Règlement : Les règlements peuvent s'effectuer par chèque ou par virement, dans ce dernier cas merci de m'adresser la copie du virement pour validation de votre inscription et de bien identifier le libellé de votre virement avec votre nom et le type de forfait réglé (cf RIB : <https://www.crcfi-yoga-vie.com/tous-les-cours/atelier-de-yoga-du-samedi-matin-saison-2021-2022/>).

✂

Atelier de yoga en visioconférence (ZOOM) du dimanche matin bulletin d'inscription

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Adhérent au CRCFI :

Tarif de la séance à l'unité : 25 euros

Forfait pour les 10 séances : 225 euros

Non Adhérent au CRCFI :

Tarif de la séance à l'unité : 30 euros

Forfait pour les 10 séances : 275 euros

Règlement à l'unité : nombre de séance x (25 € ou 30 €) =

Précisez les dates pour les séances à l'unité :

Etablir le règlement à l'ordre Mira-Baï Mahesh-Ghatradyal, N° SIRET: 508 10889 100013

Adhérente d'un organisme de gestion agréée, est apte à percevoir les règlements par chèque.